



Chères nageuses, chers nageurs, chers adhérents

Le 24 octobre dernier, le syndicat Bugey-Côtière, gestionnaire du centre nautique Laure Manaudou d'Ambérieu-en-Bugey, annonçait la fermeture de ce centre à tout public, pour des raisons économiques. Faisant suite à cette fermeture, le club d'Ambérieu Natation Bugey Côtière (ANBC) a alerté la presse de cette situation début novembre, a rencontré le maire de la mairie d'Ambérieu mi-novembre, a pu échanger en visio-conférence avec M. Abade, député de l'Ain, fin novembre et a interpellé par mail M. Humbert, président du syndicat Bugey-Côtière à plusieurs reprises.

Sans grand effet, puisqu'en dépit des annonces gouvernementales faites le 11 décembre dernier qui autorise la reprise des activités sportives des mineurs encadrés dans des établissements couverts (gymnases, piscines) dès le 15 décembre 2020, la réponse envoyée hier par M. Humbert à notre demande répétée de ré-ouverture a été de nouveau négative : *« Comme je vous l'indiquais dans mon mail du 16 novembre la ré-ouverture du Centre Nautique Laure Manaudou est conditionnée aux possibilités d'accueil du public, le Syndicat ne pouvant se permettre une ouverture uniquement pour l'accueil des scolaires et des 200 adhérents mineurs d'ANBC, ce qui engendrerait des frais énormes de chauffage pour l'eau des bassins et de l'air ambiant que nous ne pouvons supporter. »*

Par conséquent, à ce jour, nous ne sommes pas en mesure de reprendre les séances d'entraînement en bassin pour les adhérents mineurs. Dans les établissements couverts, la pratique sportive des adhérents majeurs reste prohibée. Nous sommes activement à la recherche de bassins alternatifs pour le mois de janvier ainsi que de gymnases pour d'éventuelles séances terrestres.

De plus, nous avons besoin de votre mobilisation à tous pour continuer à solliciter la ré-ouverture du centre nautique Laure Manaudou en envoyant un message en M. Humbert (voir modèle proposé ci-dessous). En effet, c'est l'action et la pression de tous qui permettront d'alerter le plus possible sur cette situation qui dure depuis trop longtemps, et de faire bouger les choses au plus vite.

Finalement, comme déjà annoncé dans notre message du 29 octobre dernier, la saison sportive ANBC 2020-2021 sera rallongée pour assurer un nombre maximum de séances à tous les adhérents. Sur un plan financier, le règlement de la cotisation doit être effectuée en début de saison. Le club permet des facilités de paiement en plusieurs fois, ce qui implique que les encaissements des chèques vont continuer à se poursuivre. Cependant, un dédommagement financier sera proposé en juillet 2020 aux adhérents.

Nous vous assurons, toutes et tous, de notre complète mobilisation pour continuer à proposer la meilleure formation possible à tous les adhérents.

Prenez soin de vous

En espérant vous revoir bientôt.

Sportivement

L'équipe d'ANBC

Courrier type à faire parvenir au président du syndicat mixte
gestionnaire du centre nautique Laure Manaudou

Par mail (à adresser à jp.humbert@villette-sur-ain.fr et presidente@amberieunatation.fr)

Par courrier postal à l'adresse suivante : SM Du Centre Nautique Bugey Côtière,
Avenue de Mering, 01500 Ambérieu-en-Bugey

A l'attention de Monsieur Humbert
Président du syndicat mixte

Ambérieu, le

Monsieur,

Je soussigné(e), NOM PRENOM, représentant légal du nageur/de la nageuse NOM PRENOM, inscrit(e) au club d'Ambérieu-en-Bugey dans le groupe NOM DU GROUPE et s'entraînant normalement 1/2/3/4 fois par semaine, sollicite par la présente la ré-ouverture du centre nautique Laure Manaudou dans les plus brefs délais.

Dans l'attente d'une annonce prochaine de la réouverture du centre nautique Laure Manaudou, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations sportives.

Nom, Prénom

Signature